

Compte rendu de mission en métropole - novembre 2017

Emma Colombin et Lionel Loubersac - managers CMNC

Un soutien de 250.000 XFP par personne, accordé par le CA du CMNC (décision en date du 5 septembre 2017) a autorisé les deux managers, L. Loubersac et E. Colombin, à accompagner, pour une bonne partie du déplacement, le Président du CMNC et à assister, en y étant aussi actifs, aux manifestations listées ci-dessous dans cette synthèse qu'ils ont rédigée à votre attention.

A/ Colloque « La Mer et l'Espace : l'homme face aux frontières du XXIème siècle », 9 et 10 novembre 2017, Paris

Les organisateurs de ce colloque, deuxième du genre après celui de 2016 : Institut Océanographique - Fondation Albert 1^{er} de Monaco, Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), Agence Spatiale Européenne (ESA) et Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine (CESM), avaient invité Lionel Loubersac à participer à ce colloque et notamment à introduire la table ronde n°1, intitulée : « Connaître la Mer depuis l'Espace », voir programme en [annexe 1](#).

Cette présentation s'est effectuée sous la double « casquette » : Cluster Maritime NC et Pôle Mer du CREFOM (Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer) dont Lionel est membre. On trouvera en [annexe 2](#) le PPT présenté.

Parmi les contacts d'intérêt établis on citera :

- Isabelle Duvaux-Bechon, cheffe de division à l'ESA, (Agence Spatiale Européenne), membre IHEDN et co-rédactrice de l'Ouvrage : « La Mer : un Livre Bleu pour la France », intéressés par le projet de Station de Réception Satellite avec pied d'antenne en NC, actuellement en instruction, notamment vis-à-vis de l'exploitation opérationnelle des données des satellites non commerciaux SENTINEL, propriété de l'ESA

- Madame Marie Lise Chanin de l'Académie des Sciences et membre du Laboratoire de technologie spatiale CNRS/LATMOS qui a interpellé Océan Avenir pour manifester son intérêt vis-à-vis d'un projet technologique maritime intégré tel que proposé par le CMNC et lui a proposé d'entrer en relation avec Burke Burnett, Secrétaire Exécutif de la Pacific Science Association (Honolulu) qui interagit dans toute la zone Asie-Pacifique et est notamment intéressé par la question de l'observation spatiale. Le contact a été établi avec ce dirigeant nous attendons son retour utile.

- Yann Guichoux, (E-Odyn). Cette société de services brestoise utilise les données AIS (positionnement des navires, (voir : <https://www.marinetraffic.com/fr/ais/home/centerx:-14.8/centery:25.9/zoom:2>) de façon statistique pour, sur la simple constatation que le cap et la vitesse d'un navire en transit sont notamment modifiés par les courants, en tirer des champs de courants qui alors peuvent être utilisés au routage des navires. E-Odyn a un contrat important avec CMA/CGM qui, utilisant les algorithmes de E-Odyn, économise entre 1 et 3% du carburant de ses 450 navires. Le contact est établi avec E-Odyn pour voir comment faire intervenir cette société, via des relais locaux, pour produire des champs de courants temps réel et aider au routage de navires dans notre ZEE et notre Parc Naturel de la Mer de Corail.

- Vincent Dufour de la Société Air to Sea Development et membre de l'Institut d'Electronique de Montpellier qui développe des outils de cartographie marine, utilisables dans les protocoles de Planification Spatiale et connaît plusieurs de nos membres.

- Jacques Rougerie, académicien et architecte de la mer (Agence Jacques Rougerie qui a conçu l'extension de l'aéroport de Tontouta...), promoteur du concept de Sea Orbiter, cité dans la réponse à l'AMI PIA TIGA par le gouvernement, comme l'un des outils technologiques d'ambition à implanter éventuellement en Mer de Corail. Jacques Rougerie était également présent au Havre.

- Raphael Domjan, éco-explorateur (Planet Solar/Solar Stratos), que j'avais connu à Nouméa lors de l'escale de l'expédition du navire Planet Solar dont il était membre, comme il l'était aussi de l'expédition aéroportée de planeur solaire Solar Stratos dont le concept technologique (Airbus Space & Defense) est actuellement repris pour développer des drones solaires stratosphériques de surveillance militaire et civile (terres et mers).

B/ Bilan des 13^e Assises de l'économie de la mer et enjeux vis-à-vis de la NC, 21 et 22 novembre, Le Havre.

1904 participants donc beaucoup de rencontres et d'échanges.

Intervention d'**Édouard Philippe**, Premier ministre, à l'ouverture, qui est venu réaffirmer son ambition pour une politique maritime forte.

<http://www.economiedelamer.com/en-direct/>

Parmi ses grandes préoccupations se trouve la nécessité d'une stratégie portuaire (complémentarité entre les axes, compétitivité des ports, fluidité du passage portuaire), un port doit être géré comme une véritable entreprise.

« Parce que sans ports puissants, pas de puissance maritime. Pas d'industrie portuaire, pas d'emplois, pas d'avenir pour le Havre, Marseille, Dunkerque. Pas de France dans la mondialisation » (extrait du discours d'Édouard Philippe le 21 novembre 2017).

Autre préoccupation : le développement de l'activité éolienne pour lesquels de futurs appels d'offres vont être lancés en 2018 pour l'éolien flottant en Bretagne et en Méditerranée. Les Outre-mer sont aussi concernés par le développement de ce type d'EMR.

La France des mers c'est aussi la France du vivant, l'histoire et la géographie ont fait de nous les dépositaires d'une des plus grandes richesses de biodiversité au monde, et nous en sommes les comptables vis-à-vis des générations futures, la mer est un espace de transition énergétique, et le passage au GNL par les grands armateurs français montre la voie. Nous voulons que les ports français s'équipent en installations GNL.

Lors de la table ronde sur le Développement des entreprises françaises du maritime à l'International en présence du Directeur de Naval Group Australie qui a vendu les sous-marins, Lionel Loubersac a pris la parole pour évoquer l'impact que de tels projets ont sur la prise de conscience régionale du savoir-faire français et a insisté sur le rôle relais que les territoires ultra-marins peuvent assurer, citant le projet futur d'unité de stockage de gaz naturel liquéfié à Nouméa et des perspectives d'équipement progressifs de navires « propres » traversant la Mer de Corail.



Le 1^{er} ministre a également cité la nécessité de rendre effective la REP (responsabilité élargie du producteur) en tenant compte des 35000 bateaux en attente de déconstruction. Le gouvernement sera au rendez-vous pour y affecter les crédits nécessaires (acté au CIMer). Cette filière c'est l'économie maritime de demain.

« Et je lance un appel aux jeunes, prenez le large, embarquez-vous et embarquez la France avec vous ». Édouard Philippe souhaite redonner toute sa place à l'ENSM, et qu'elle devienne le fer de lance de la formation maritime des européens. L'Etat devra aussi dresser l'état des lieux des besoins en formation des ultramarins.

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, dans son discours de clôture des Assises, a renforcé cette ambition. C'était la première fois qu'il s'exprimait sur les sujets maritimes.

Il a notamment insisté sur l'importance du développement des énergies renouvelables et de l'importance des ressources que nous offre l'océan, en citant notamment récifs coralliens et mangroves...

« Toutes les études s'accordent à considérer que les océans joueront un rôle de plus en plus fondamental pour nos économies, mais chacun mesure aussi leur fragilité » (extrait du discours de Nicolas Hulot le 22 novembre 2017)

Nicolas Hulot a identifié 4 défis, dont la gestion des épaves, la transition écologique et les énergies marines, la gestion de la biodiversité et la planification des espaces maritimes. Une stratégie maritime de façade devrait être définie pour le 2^{ème} semestre 2018.

Concernant les différentes tables rondes et interventions, on peut retenir quelques idées fortes :

Formation : comme en NC il s'agit de susciter des vocations vers les métiers du maritime. Il y a 1000 postes non pourvus actuellement dans les métiers de la construction de nautisme de plaisance selon le Président de la FIN (Fédération des Industries Nautiques). Il est donc nécessaire de développer l'attractivité de cette filière maritime pour les jeunes. La semaine de l'emploi maritime qui existe depuis quelques années en Bretagne va donc être étendue au niveau national en y incluant les DOM-TOM. « La mer est un magnifique projet à proposer aux jeunes français » (extrait du discours d'Edouard Philippe le 21 novembre 2017).

Nautisme : la France souhaite évaluer précisément le poids de cette filière, les Assises du Nautisme et de la Plaisance seront donc organisées les 29 et 30 mai 2018 à la Rochelle.

<http://www.assisesdunautisme.fr/>

Energies et communication : des enjeux pour les îles où intervenaient les Présidents des Clusters Maritimes de Tahiti et de Martinique.

Lionel Loubersac a fait connaître le projet actuel d'inventaire du potentiel en Energies Marines Renouvelables de NC, l'accent placé à moyen et long terme sur l'Énergie Thermique des Mers (ETM) et le SWAC (Climatisation par eau profonde), avec des pilotes possibles dans le Nord et aux Iles et a interpellé Hubert Paitard de Naval Group Energies, porteur du projet de centrale ETM de Martinique sur les défis technologiques non encore résolus.

Pendant la séquence innovation des produits très intéressants ont été présentés par diverses sociétés :

Hemarina : biomolécules tirés d'un ver marin breton pour développer des produits sanguins, 60 brevets déposés.

http://www.hemarina.com/index.php?rub=bienvenue_sur_le_site_d_hemarina

Geps Techno a présenté ses bouées utilisant l'énergie permanente de la houle (Lionel Loubersac en contact avec cette société).

<https://www.geps-techno.com/octopusea/>

ou encore smart sailors <https://www.smartsailors.net/>



Les trois mousquetaires du CMNC !!!

Nous avons établi individuellement de nombreux contacts parmi lesquels :

- Corinne Bussi-Copin : Institut océanographique
- Patrick Baraona : Pôle mer Méditerranée
- Xavier Rebour : Pôle mer Bretagne
- Guillaume de Boynes : Helvetia assurances, spécialisé en assurances maritimes et portuaires
- Xavier Guillou : Commission européenne - Economie bleue
- Guy Chambon : Propriétaire des remorqueurs de haute mer Abeille et patron des sociétés locales de remorquage SORA et SORECAL qui devraient entrer au CMNC
- Alain Giacosa : Directeur de la plate-forme GNL Marin et Fluvial
- Christian Buchet : l'un des rédacteurs du Grenelle de la Mer, rencontré en 2012 à Nouméa par Lionel, qui dédiait son ouvrage : « La Grande Histoire vue de la Mer »
- Meghann Puloc'h de l'Observatoire Economique et Monétaire de l'Institut d'Émission Outre-Mer
- Jeremy Drisch, Etat-Major de la Marine, Action de l'Etat en mer,
- Muriel Mironneau, responsable communication de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime
- Régis Menu, Jean Louis Fillon et Eudes Riblier, cadres dirigeants de l'Institut Français de la Mer (IFM), qui ont invité Lionel à être membre de leur groupe de travail : « 11.000.000 km² de mer pour quoi faire? », dossier dont les premiers éléments ont été transmis au CMNC et qui voit le cas de la Nouvelle-Calédonie reconnu comme exemplaire dans le plaidoyer envisagé avec également le cas d'un DOM et d'une façade maritime hexagonale.

C/ Colloque « La France, Géant des Mers » : Les Outre-mer face au défi de la croissance bleue - Assemblée Nationale, Paris, 23 nov matinée

Ce colloque a été organisé par Maina Sage, Députée de Polynésie française, Jean Pierre Phillibert, Président de la FEDOM (Fédération des Entreprises Outre-Mer) et Frédéric Moncany, Président du CMF. On trouvera en **annexe 3** le programme.

Le Président de séance était Didier Quentin, Député de Charente Maritime et Vice-Président de la Délégation Outre-Mer à l'Assemblée Nationale. Il était aidé par différents modérateurs qui ont eu beaucoup de difficultés, dans un planning extrêmement chargé, à faire respecter les temps de parole, ce qui a malheureusement limité les échanges et les questions.

Les Présidents des Clusters Maritimes ultra-marins intervenaient en début de session et on trouvera en **annexe 4**, l'intervention de Lluís Bernabé, qui fut effectuée sur la base d'un Power Point construit avec lui par Emma et Lionel.

On trouvera en **annexe 5** l'intervention de Lionel Loubersac lors de la session : « Biodiversité et Economie Bleue : comment concilier les usages ».

Les interventions furent nombreuses de la part des clusters et des députés ultra-marins, principalement des Caraïbes, mais les dépassements de temps et l'organisation suivante du Comité France Maritime au Ministère des Outre-Mer avec un déjeuner avec la Ministre ont obligé Lluís, Emma et Lionel à quitter ce colloque avant la fin sans assister à la session « Eclairages sur les grands enjeux internationaux ».

D/ Comité France Maritime - Ministère de l'Outre-mer, Paris, 23 novembre après midi

Présidé par Annick Girardin, et en présence de Vincent Bouvier, le SG mer, ce Comité a permis de présenter les mesures décidées au CIMer du 17 nov.

25 mesures sont consacrées à l'économie bleue notamment: planification stratégique, qui nécessite une meilleure connaissance des territoires ; ports : remise à plat du modèle ; flotte stratégique : se donner les moyens d'agir, cf. IRMA ; développement des EMR et là aussi mise à plat du système (voir ci-dessous) ; recherche : axe grands fonds marins et nouveau navire océanographique ; croisière ; licences de pêche ; valorisation et amélioration de la visibilité des formations maritimes et notamment renforcer les capacités de formation en outre-mer...

Dans les mesures précisées au CIMer 2017 relatives au renouvellement des patrouilleurs, l'Etat va acquérir 7 nouveaux patrouilleurs dont 2 pour la Nouvelle Calédonie, et va développer l'utilisation de drones, destinés notamment à lutter contre la pêche illégale.

Il a été reconnu qu'il fallait désormais « bousculer les procédures » dans le mille-feuille administratif et vis-à-vis d'un principe de dépôt de recours pour toute question d'aménagement maritime qui voit des recours sains et légitimes se mêler à des recours de principe le plus souvent aucunement justifiés. Ces derniers obligent l'Etat à des instructions longues qui bloquent les projets et notamment les investisseurs privés qui souhaitent les mettre en place (cas typique des EMR en France : 10 ans pour décider d'un projet quand il en faut de 3 à 5 chez nos voisins). Le principe de dépôts de ces recours va être totalement revu.

Lionel Loubersac est intervenu par trois fois pour interpeller la Ministre :

1/ Vis-à-vis des besoins considérables de connaissance de nos ZEE dont 97% sont Outre-Mer, connaissance indispensable à tout développement durable d'une économie bleue, il a posé la question de savoir qu'elle est la coordination entre le Ministère de l'Outre-Mer et le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur qui assure la tutelle des programmes des Universités et des Grands Organismes Scientifiques Nationaux ?

2/ Si l'on peut se féliciter d'un renforcement de l'Ifremer et d'une adaptation de sa gouvernance, force est de constater que cette gouvernance est dans les mains des administrations, des ONG et des scientifiques, le monde économique y étant très peu reconnu. Pourquoi ne pas placer le CMF, qui portera la voix des Cluster Maritimes ultra-marins, dans la gouvernance de l'Ifremer ?

3/ De grands opérateurs nationaux investissent lourdement dans des navires de nouvelle-génération soit électriques, soit à moteurs hybrides, notamment alimentés en Gaz Naturel Liquéfié : annonces faite au Havre de CMA/CGM (9 porte-conteneurs géants de 22.000 conteneurs équipés en GNL), de Brittany Ferries (1 futur ferry au GNL), de la Compagnie du Ponant (4 nouveaux paquebots au GNL), Louis Dreyfus Armateurs (1 grand navire de soutien équipé en électrique)... Nous avons des projets en ce sens, notamment en Nouvelle-Calédonie, (unité future de stockage de GNL et aménagements portuaires de grande ampleur associés). Quels seront les appuis de l'Hexagone ?

On trouvera en **annexe 6** le document de travail de ce comité ainsi qu'un relevé des décisions du CIMer en **annexe 7**.

E/ Journée de coordination des Clusters ultramarins – CMF, Paris, 24 novembre journée

7 clusters ultramarins présents ainsi que Maïté Cittee-Verdol, chargée de mission économie maritime au secrétariat général à la mer, d'autres invités sont intervenus ponctuellement.

On trouvera en **annexe 8** le compte rendu de cette journée de coordination.

Importance des visio-conférences avec le CMF et la DGOM, le calendrier 2018 a été fixé :

Fév : formation et sensibilisation aux métiers maritimes

Mai : Réparation navale / maintenance / déconstruction

Sept : Infrastructures / tourisme / croisière

En 2019, à la demande de Lionel Loubersac seront traités les sujets Action de l'Etat en Mer et Surveillance Maritime

Il serait souhaitable que les Affaires maritimes soient désormais présentes comme c'est le cas pour la Polynésie fr.

Etude de l'UE sur la croissance bleue dans les RUP: <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/f1995d34-a4c2-11e7-837e-01aa75ed71a1>